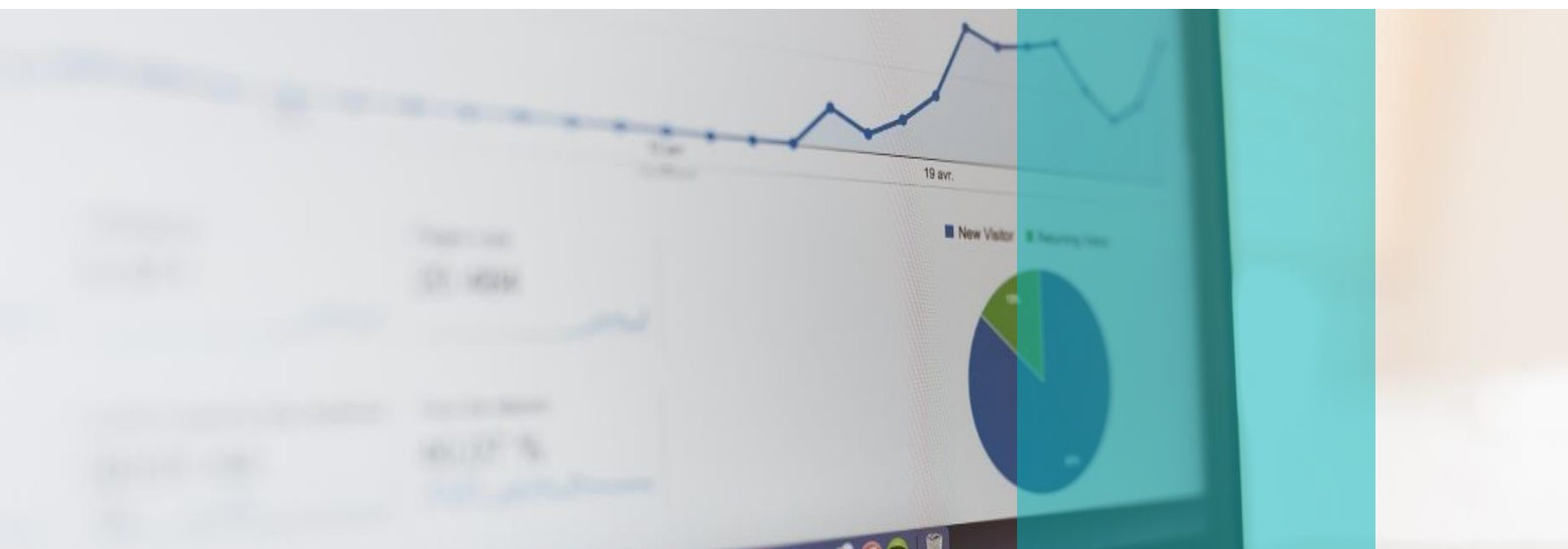


GUIDE PRATIQUE « Gestion du tableau de bord »

Contact et assistance :	contact-viatrajectoire@normand-esante.fr 02 50 53 70 02
Date de dernière mise à jour :	24/01/2020
Nb de pages :	1





1. Cas d'utilisateur non présent dans le tableau de bord

ViaTrajectoire est alimenté par la MDPH et contient normalement l'ensemble des décisions prononcées par la CDAPH. Dans le cas où une décision n'apparaît pas dans votre tableau de bord, c'est que votre établissement n'a pas été désigné ou que l'alimentation n'a pas encore été réalisée.

Pour vérifier la présence de la notification dans ViaTrajectoire, vous devez donc :

1. Vérifier qu'un seul ESMS soit sélectionné
2. Cliquez sur « **rechercher une notification** »

The screenshot shows the 'Accéder à une notification' section of the software. A green box highlights the selection area for 'Catégorie(s)', 'ESMS', and 'Unité(s)'. The 'ESMS' dropdown is set to 'ESAT BEUZEVILLE ASS LADAPT EURE ESAT (270002363)'. Another green box highlights the 'Rechercher une notification' button in the bottom navigation bar. The interface also shows filters for 'MDPH' (27 - MDPH de l'Eure) and search fields for 'N° individu', 'Nom de l'utilisateur', and 'Prénom de l'utilisateur'.

Ensuite, vous devez renseigner la **MDPH émettrice**, le **numéro individu** et la **date de naissance**.

Cliquer sur « **rechercher** » :

The dialog box 'Rechercher une notification' contains a search form. A green box highlights the 'Rechercher' button. The form has three required fields: 'MDPH' (set to '27 - MDPH de l'Eure'), 'N° individu', and 'Date de naissance' (format 'jj/mm/aaaa'). A note at the bottom states 'Les champs marqués d'un * sont obligatoires'.



Vérifier les informations et cliquer sur « **créer la notification** »

La notification est directement transférée sur votre tableau de bord. Si aucun dossier n'est trouvé, vous devez vous rapprocher de la MDPH émettrice.

2. Présence de deux notifications d'utilisateurs dans le tableau de bord

Les usagers peuvent avoir plusieurs décisions d'orientation pour un même dossier. Il se peut donc qu'un usager apparaisse plusieurs fois sur un même tableau de bord. Lorsque cela arrive, vous pouvez sélectionner la notification qui contient la décision la plus adaptée à la situation. Pour cela vous devez :

1. Comparer des caractéristiques d'accueil de l'utilisateur
2. Si les caractéristiques d'accueil sont identiques, sélectionnez la notification la plus récente

Statut	Precision	Q	P	N° individu	Sexe	Identité	ESMS concerné	Caractéristiques de l'accueil	Décision	Validité	Modif.	Actions
→				200000(27)	♀		(8 ans) ITEP LA HOUSSAYE		03/06/2019	31/03/2018 31/03/2022	29/01/2020	
→				200000(27)	♀		(8 ans) ITEP LA HOUSSAYE		09/09/2019	22/06/2019 22/06/2020	29/01/2020	

3. Cas de l'accueil temporaire

Un module est actuellement en étude, le périmètre d'action de ViaTrajectoire évolue avec l'arrivée du nouveau cadre réglementaire de la Caisse Nationale de Santé pour l'Autonomie (CNSA) pour inclure l'accueil temporaire et l'offre de répit. Des ateliers sur la thématique de l'accueil temporaire vont être proposés en lien avec l'éditeur GCS SARA au premier semestre 2020.



Pour rendre la démarche plus souple, vous pouvez mettre en statut « admis » les usagers bénéficiant d'une prise en charge en « accueil temporaire » en précisant en commentaire la période d'accueil en établissement.

Si l'utilisateur n'est pas pris en charge dans votre structure, vous pouvez laisser la demande dans l'onglet « Notification ».

4. Période de droit passée

Lorsque le droit de l'utilisateur est passé, il apparaît en rouge sur le tableau de bord. Vous ne pouvez plus réaliser d'action avec la notification. Plusieurs choix se présente à vous :

- Le renouvellement du droit de l'utilisateur va vous permettre de mettre à jour la notification en cours.
- Aucune demande de renouvellement n'a été réalisé. Vous devez reprendre contact avec la MDPH émettrice pour obtenir une nouvelle notification.

Mettre au statut "Usager entré" Fermer X

Date de l'entrée de l'utilisateur *

Précision *

(Max. 1000 caractères)

Unité *

Insertion professionnelle

ViaTrajectoire a détecté une ou plusieurs notifications pour cet usager dans votre tableau de bord. Ces notifications passeront automatiquement au statut "Usager sorti" pour le motif "Renouvellement".

Pour laisser des notifications dans leur statut actuel, cochez les cases correspondantes

ESAT LANCHENEIL

Décision du 19/11/2013

Valable du 28/11/2013 au 30/11/2017

Valider

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Point de vigilance lors du renouvellement de droit :

- ne pas cocher la case qui permet de laisser l'ancienne notification dans son statut actuel
- dans le cadre du passage en SI Harmonisée, la MDPH envoie les notifications dans un nouveau format qui ne permet pas la détection des renouvellements de droit. **Dans ces conditions vous devez déclarer manuellement la sortie de l'utilisateur pour motif de renouvellement.**